

## Remboursement transports

**Nom :** \_\_\_\_\_  
**Prénom :** \_\_\_\_\_  
**N° registre national :** \_\_\_\_\_  
**Rue, N° (Bte) :** \_\_\_\_\_  
**Code Postal et localité :** \_\_\_\_\_  
**N° fixe ou GSM :** \_\_\_\_\_ **Email :** \_\_\_\_\_

Le déplacement visé par la consultation/l'hospitalisation attestée ci-dessous s'est effectué au moyen du mode de transport suivant :

- véhicule privé / transport en commun (joindre justificatif(s) du transporteur)
  ambulance (joindre justificatif(s) du transporteur)
  taxi/VSL/TPMR (joindre justificatif(s) du transporteur)

### *A compléter par le médecin spécialiste*

Je soussigné(e), médecin spécialiste, (nom et prénom) : \_\_\_\_\_

atteste que le/la patient(e) dont les coordonnées sont reprises ci-dessus :

- a été reçu(e) en consultation, ou pour un acte technique le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ :  
 en cabinet privé (code postal et localité du cabinet : \_\_\_\_\_)  
 au centre hospitalier : \_\_\_\_\_ (code postal/localité de l'implantation : \_\_\_\_\_)  
 s'est fait hospitaliser à la clinique de \_\_\_\_\_ (N°INAMI clinique : \_\_\_\_\_)

Date de signature :

Cachet et signature du médecin :

Intervention en vigueur à partir du 01/01/2020 (conditions statutaires).

Le remboursement des frais de déplacement est accordé pour un séjour en centre hospitalier, pour des soins prodigués dans un centre hospitalier sans hospitalisation ou pour une consultation auprès d'un médecin spécialiste (sauf, en cas de déplacement en véhicule privé, pour les gynécologues, ophtalmologues et pédiatres) en dehors d'un centre hospitalier. Les modes de déplacement suivants sont couverts par une intervention :

Mode de transport	Intervention	Plafond journalier	Plafond annuel
Véhicule privé	€ 0,12/km	€ 35,00	€ 200,00 / an pour soins en centre hospitalier € 100,00 / an pour soins en dehors d'un centre hospitalier
Transport en commun			
Taxi/VSL/TPMR	€ 0,25/km	€ 75,00	
Ambulance	€ 1/km	€ 250,00	€ 500,00

Un seul aller-retour par jour - Parcours en dehors du territoire belge de max. 50 km A/R.

Pour bénéficier de cette intervention, il faut être en règle de cotisations à La Complémentaire.

Prestation	Libellé	Prestation	Libellé
841013	CH Voit/ CH Trans 0,12€/km	841046	CH Taxi VSL
Prestation	Libellé	Prestation	Libellé
841050	SP Voit/ SP Trans 0,12€/km	841083	SP Taxi VSL

